PORT HUDSON ET BATON ROUGE

Le nouveau et élégant steamer LUDA, capitaine Thomas Clark, commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches, et arrivera à dix heures A. M., et en retour il partira de Bayou Sarah tous les mercredis à dix heures A. M., et en Port Hudson les mêmes jours après l'arrivée des chars du matin. Il prendra aussi du fret pour Pontalba, ayant dû en toucher régulièrement à cet endroit.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

JENKINS & BONNER,
11 rue de Chartres.

MALLE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE RÉGULIER.

Le solide et bon marcheur steamboat CREVEL, capitaine J. B. Thompson, commencera ses voyages réguliers en partant de la Nouvelle-Orléans, les mercredis et samedis à 10 heures A. M. précises, et du Bayou Sara les lundis et jeudis.

Le Crevel a toutes les facilités pour porter la malle des deux villes et tous les bureaux de poste. Il apportera la plus grande régularité et la plus grande promptitude à remplir son emploi.

15 oct—65

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET COVINGTON.

Arrangement pour l'Été.—Le bateau à vapeur WALKER, bon marcheur, tiendra pour cette capitale et A. Bonneval partira de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 4 heures P. M. pour le chemin de fer de lac Pontchartrain, tous les samedis, excepté de chaque semaine, après l'arrivée du train de Pontchartrain de midi, pour les eaux stagnantes et Covington, et vendredis de chaque semaine, quittant Covington à 7 heures précises.

Le Walker fait toujours le fret et les passagers sur chaque voyage s'adresser au capitaine ou à

J. A. BONNEVAL.

Un bateau passe entre la Nouvelle-Orléans et Mobile. Le steamer ELMO, capitaine H. Little, étant en réparation, le neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 août, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 5 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Biloxi, Ship Island et Mobile, et revenant le mardi, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.

Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 5 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus désignés et arrivera à la Mobile le mercredi à 6 heures, P. M.

Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.

Orleans Echo sera un voyage par semaine à la Mobile et partira du lundi soir 24 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

GINN & DUNN,
84, Nile Levée.

PAQUEBOT RÉGULIER.—Pour la baie Saint-Louis, Passe Christiane, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.—Le bateau à vapeur SWAN capitaine W. H. Limbert, partira tous les après l'arrivée des chars de chemin de fer du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

PRIESTLEY & BEIN,
19, Nille Levée.

A VENDRE OU A FRETER

A FRETER.—Un brick de première classe, de 1800 barils. On préférera un fret pour les Antilles. S'adresser à

FOSDICK & BRO. 66 Camp.

POUR FRETEUR CHARTRE.

Le brick Canonne voilier ANNA CECILIA, capitaine C. Fisher, en port d'environ 220 tonneaux. Pour les conditions s'adresser à

W. PREHN, 96 Gousse

A VENDRE.

Le goélette ELISABETH, du port de 46 tonneaux, neuve et prête à mettre à la mer. S'adresser pour les conditions à J. H. ASHBRIDGE.

97 rue du Camp.

A VENDRE OU A AFFRÉTER.

Le goélette fine voilière ADA, capitaine Wiley, très propre à faire un voyage sous peu de jours; elle est rafraîchie, mandée comme fine voilière et en parfait état. Pour les conditions de la vente s'adresser à

J. ROBERT & Co., rue des Magasins

VENDRE OU A AFFRETER.—Le brick américain SAM HOUSTON. Pour les conditions s'adresser à

ALEX. GOW
20, rue Bienville

ON A BESOIN

D'un bâtiment de 700 à 900 tonneaux pour aller dans l'océan du Sud. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
97 rue du Camp.

ASSURANCE

LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

Le soussigné, agent ou d'Assurances sur la vie, et [illegible] pour demandant les compagnies [illegible] Nous pouvons assurer la vie d'individus résidant en Louisiane, qui détermine la direction de cette compagnie, sans les opérations de clause de sa charte qui vous offre d'autres assurances sur la vie, à des prix que pourront mettre à même chaque personne, jouissant du revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent de lui une somme en cas de mort.

Les primes adoptées par la compagnie est aussi conforme qu'il est possible de le faire à celle des Compagnies de Londres. Ils font des assurances sur la vie dans cette l'assurance, Il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

Une somme collectée, une prime annuelle de vingt piastres, et une prime de 20 piastres, sera payée en paiement de 1000 piastres en cas de mort dans l'année, et 500 piastres assure une somme de 1000 piastres de suite en proportion.

Les primes seront payables par trimestre, semestre ou par année, et seront fournis au bureau [illegible] Nouvelle-Orléans, rue du Canal, à l'enclignure de la rue du Camp.

Pour plus ample Direction.

CH. BRIGGS, secrétaire.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1841

CETTE banque tire avec sur New-York.

G. MILTENBERGER,
caissier.

A VENDRE, par le soussigné, en débarquement du navire [illegible] de Bordeaux.

[illegible] Bordeaux rouge,
[illegible] Bordeaux blanc,
[illegible] Sauterne,
[illegible] Cognac,
[illegible] Cognac Nantes,
[illegible] Cognac Nantes,
[illegible] Cognac Nantes